

PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS CASERNE BATTESTI A MERIGNAC

NOTICE DE PRESENTATION

LE CONTEXTE

La caserne Battesti est implantée sur la commune de Mérignac, sur le domaine public de l'état/ministère de la défense, dans une zone UGES du PLU correspondant à un secteur de grands équipements et services.

Aujourd'hui, la caserne Battesti comprend :

- les état-majors zonal et régional de la gendarmerie,
- les unités rattachées aux état-majors,
- BMO et PSIG Bordeaux,
- 199 logements familles,
- 27 appartements pour les gendarmes adjoints volontaires représentant une capacité de 62 chambres.

Ces installations sont implantées sur un site d'environ 90 400 m² qui comporte notamment deux zones grevées par des Espaces Boisés Classés à Conserver ou à Créer (EBC) dans le PLU.

En conformité avec ses objectifs visant à :

- recentrer ses pôles d'activités sur des espaces géographiques cohérents,
- résilier un maximum de localisations externes sur l'agglomération bordelaise,
- rentabiliser un maximum les surfaces actuellement disponibles,

la gendarmerie nationale a prévu de regrouper sur le site de la caserne Battesti une partie importante de sa fonction logement.

La réalisation de cet objectif repose sur la construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'hébergement de 66 gendarmes adjoints volontaires.

La zone d'implantation prévue pour ce nouveau bâtiment se situe dans un des EBC inscrits dans le PLU, ce qui rend impossible sa mise en œuvre.

Eu égard à la densité des autres constructions déjà présentes sur le site (bâtiments administratifs, techniques et logements), aucune autre solution d'implantation n'est possible.

Seule la suppression de cette servitude permettra la réalisation de la construction.

LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de 66 logements individuels de type T1 destinés aux gendarmes adjoints volontaires et aux sous officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Sur un emplacement de 2 900 m², il est prévu de réaliser :

- le bâtiment de 66 logements type T1 et différents locaux annexes ou de services pour une surface utile de 1 744 m²,
- des équipements extérieurs complémentaires :
 - 66 places de stationnement,
 - aire de poubelles,
 - espaces verts et aménagements,
 - voirie de raccordement.

L'emplacement retenu est la seule réserve foncière actuellement libre sur l'emprise de la caserne Battesti. Cependant, cet espace est grevé pour partie par un EBC (Espace Boisé Classé à Conserver ou à Créer) constitué de 4 chênes rouvre bicentenaires.

Ce projet de construction s'inscrit dans l'aménagement futur de la caserne Battesti prévu dans schéma directeur d'infrastructure de Bordeaux par le ministère de la Défense.

Le programme d'aménagement est le suivant :

- phase I : création d'hébergement au profit des GAV et des sous-officiers du CSTAGN (zone A)
- phase II : déménagement des GAV et des sous-officiers du CSTAGN de la zone B dans le nouveau bâtiment (zone A)
- phase III : démolition des bâtiments de la zone B pour y construire des bâtiments administratifs.